

Visite de la commission de suivi de la réorganisation du CCE sur les différents sites de l'ONERA.

La CFE-CGC par un affichage sur les panneaux syndicaux et l'intranet se déclare exclue, par le président de la commission, de la démarche sur 7 des 8 sites de l'ONERA et au mépris, selon elle, du vote des salariés aux élections des CE.

Cette désinformation mensongère et calomnieuse de la CFE-CGC nécessite une mise au point et l'exposé de la réalité des faits.

La mise en place de cette nouvelle commission a été décidée par le CCE et avec l'aval de la Direction générale pour poursuivre le travail initié par l'Instance de Coordination des CHSCT (ICCHSCT), en fin d'année 2016, au moment de la consultation sur la première phase de la réorganisation. Elle est composée de représentants de la direction et de 10 représentants du personnel, pour la moitié des représentants du CCE et pour l'autre moitié des représentants de l'IC-CHSCT. Elle est dirigée par un membre du CCE secondé par la secrétaire de l'IC-CHSCT. **Tous les syndicats sont représentés dans cette commission qui a également été constituée sur la base du volontariat.**

Le CCE devra rendre en octobre un avis sur les projets de réorganisation des nouveaux départements, DMPE, DOTA, DEMR, DEPHIE, DAAA, DMAS et DTIS ainsi que celui de la DSI en particulier en s'appuyant sur les travaux de cette commission. **Pour rendre un avis circonstancié**, en plus de la présentation des différents directeurs devant le CCE, il a semblé nécessaire et pertinent que **la commission rencontre directement le personnel dans tous les centres** pour faire le point sur ces premiers mois dans la nouvelle structure. Cela se fera sous forme de rencontres collectives et d'entretiens individuels.

Les entretiens se feront donc dans chaque centre avec les deux responsables de la commission plus les membres locaux de la commission. **L'élue CFE-CGC, de Palaiseau, pourra donc participer directement aux entretiens sur les 3 centres d'IdF et non un seul centre.**

Pourquoi la CFE-CGC ne pourra pas directement participer sur les autres centres ?

- Parce que **la direction de l'ONERA**, et non le président de la commission, **a autorisé uniquement les déplacements des deux responsables de la commission**,
- parce que **la CFE-CGC a refusé la responsabilité de cette commission** qui a été proposée à ses 3 membres du CCE et qui, tous, l'ont refusée,
- parce que **la CFE-CGC n'a pas souhaité avoir plus de représentants dans cette commission** et que les élus CFE-CGC n'ont pas souhaité travailler au sein de l'IC-CHSCT lors de sa consultation.

Comme toujours, la CFE-CGC fait des déclarations de grands principes, déclarations souvent mensongères et diffamantes. **La CFE-CGC s'exclut toute seule et quasi systématiquement de tous les travaux collectifs** réalisés pourtant dans l'intérêt des salariés. Elle privilégie ses objectifs électoralistes et adoptant une posture d'organisation martyrisée par les autres syndicats.

Ce dernier tract CFE-CGC sur la visite de la commission de suivi de la réorganisation du CCE **a donc fortement choqué tous les représentants de la CFDT, de la CGT et de la CFTC** qui eux s'impliquent sur le terrain, dans l'intérêt de tous et qui constatent systématiquement la désaffection d'un grand nombre d'élus de la CFE-CGC lors des réunions des instances de représentation du personnel.

C'est désolant mais nous pensons que les salariés de l'ONERA méritent autre chose, un comportement plus solidaire, surtout dans la situation actuelle de l'ONERA.

Gilles MARCON, secrétaire du CCE
Arnaud RISTORI, président de la commission de suivi de la réorganisation.